

RAPPORT MEDICAL CONFIDENTIEL UATR

A remplir par le médecin traitant

Ce rapport est une annexe à la demande d'admission à l'unité d'accueil de répit (UATR) de l'Adret, pour un séjour de 5 à 45 jours.

Ce rapport doit être rempli de manière confidentielle par un médecin établi en Suisse, ceci pour chacune des personnes qui fait l'objet d'une demande d'admission en UATR. Il permet de définir le profil médical des demandeurs.

Ce rapport dûment rempli et signé doit être **impérativement joint à l'envoi de la demande d'admission en UATR.**

1. Identité du demandeur :		<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom	:		
Prénom	:		
Nom de jeune fille	:		
Date de naissance	:		
Adresse	:		
NPA & localité	:		

2. Antécédents personnels et hospitalisations :

3. Vaccination COVID-19 :

Vaccination COVID 19 : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Doses : / 2 / 3

4. Statut somatique :

Poids :		Peau (escarres) :	
Taille :		Autres :	

5. Diagnostics actuels :

6. Traitement en cours :

7. Commentaires complémentaires éventuels :

8. Prescription du séjour en UATR

Le médecin qui établit le présent rapport médical recommande le séjour en UATR du demandeur

Oui Non

REMARQUE : une ordonnance médicale et le traitement médical doivent obligatoirement être remis au bénéficiaire ou être transmis à l'UATR, le jour de son entrée.

Fait à : Date : le

Timbre et signature :

--